

Burundi : Création d'un Centre de formation des policiers aux missions de la paix

PANA, 09 février 2019 Bujumbura, Burundi - Un projet de décret portant création d'un Centre régional de formation et de perfectionnement des policiers aux opérations de maintien de la paix a été adopté en Conseil des ministres de jeudi, a-t-on appris vendredi, d'un communiqué de presse, émanant du Secrétariat général du gouvernement burundais.

Le Centre ambitionne d'être un «Centre d'excellence régional pouvant former des candidats venant d'autres pays membres de la Communauté Est africaine ou d'autres organisations régionales auxquelles le Burundi est membre», lit-on dans le communiqué. Pour cette raison, «il a été proposé que le Centre soit créé par un décret, autant plus que son fonctionnement peut dépasser le cadre interne de la Police et peut s'étendre au niveau d'autres ministères concernés par le déploiement, mais aussi aux niveaux régional et international». Le communiqué encense une police nationale du Burundi "qui a démontré à la face du monde ses compétences et son professionnalisme, aussi bien dans le pays que dans les opérations de maintien de la paix dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union africaine". En outre, «son niveau assez satisfaisant de compétences et de professionnalisme a été le fruit d'une formation continue du personnel policier. Il est nécessaire qu'il soit pérennisé, enrichi et constamment adapté aux défis sécuritaires dans le monde », conclut le communiqué. L'image de la police nationale a toutefois été écornée par la gestion de la crise politique suite aux élections controversées et émaillées de violences de 2015. En 2016, des contingents de policiers burundais ont été, de ce fait, renvoyés de la mission de maintien de la paix en République centrafricaine pour le compte des Nations Unies. L'ONU a par ailleurs décidé de se passer des services de la police burundaise jusqu'à nouvel ordre.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});